

La Saint-Jean-Baptiste, une fête religieuse ou une célébration politique ?

André Couture

Université Laval, juin 2020

Résumé : *Devenue au Québec une célébration presque uniquement politique, la Saint-Jean-Baptiste, que l'on fête le 24 juin de chaque année, a aussi des racines religieuses. En contexte agraire, il s'agissait de réjouissances à l'occasion du solstice d'été, auxquelles s'est superposée une fête chrétienne en l'honneur de Jean le précurseur de Jésus.*

La Saint-Jean-Baptiste, que l'on célèbre chaque année le 24 juin, est devenue la fête nationale des Québécois, depuis qu'en 1977 le gouvernement de René Lévesque a proclamé le 24 juin « journée nationale du Québec ». Cette célébration a désormais une dimension résolument politique et fait partie des institutions québécoises. Uniquement sur le territoire du Québec, des bénévoles organiseraient plus d'un millier de spectacles, quelque 350 feux de joie et une centaine de défilés. Mais depuis longtemps, la Saint-Jean-Baptiste était une fête typique de la nation canadienne française¹.

On sait toutefois moins que cette fête, comme d'autres fêtes religieuses, plonge ses racines à l'intérieur d'un monde traditionnel agricole, particulièrement attentif à honorer le soleil et la lune dont la trajectoire rythme les saisons. À l'arrière-plan de Noël, que l'on célèbre le 25 décembre, il y a le solstice d'hiver qui tombe autour du 21 décembre. Il semble que ce soit vers le IV^e siècle que les chrétiens aient décidé de profiter du symbolisme cosmique évident pour tous les fidèles de cette époque pour évoquer la naissance de ce nouveau soleil qu'était pour eux le Christ. La Pâques chrétienne a été fixée à partir du calendrier lunaire qu'utilisaient les juifs pour fêter leur Pâque à eux, c'est-à-dire le passage de la Mer Rouge et leur libération d'Égypte. La fête de Pâques se célèbre le dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe du printemps, ce qui veut dire après le 21 mars. Au-delà d'une libération

¹ Je remercie Paul-Eugène Chabot d'avoir relu ce texte et de m'avoir fait diverses suggestions.

religieuse, il s'agissait aussi de célébrer le retour du printemps². Quant à la Saint-Jean, elle est à l'origine une fête d'été : en France, on célébrait à cette date la puissance du soleil en allumant de grands feux, accompagnés de rondes et de danses diverses, jusqu'à ce que ces feux soient la plupart du temps interdits pour des raisons de sécurité. L'esprit de la célébration s'est conservé de nos jours, quoiqu'un glissement se soit opéré vers une fête de la musique. La suggestion serait venue des « Saturnales de la Musique » qu'aurait imaginées le musicien américain Joel Cohen, qui travaillait à cette époque pour France Musique, dans le but de célébrer avec faste les solstices des 21 juin et 21 décembre. L'idée a fait son chemin et le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, a décrété une première célébration nationale de la musique le 21 juin 1982³. On célèbre toujours le solstice d'été, mais en conférant désormais à cette fête, en France comme en de nombreux pays à sa suite, une dimension musicale et culturelle.

Mais l'évolution de cette fête est plus complexe qu'il ne semble à première vue. Les Églises chrétiennes, l'Église catholique en particulier, en se répandant en Europe et ailleurs dans le monde, ont spontanément été amenées à christianiser l'héritage traditionnel des nations qu'elles convertissaient. Par exemple, l'ancienne fête celte du Nouvel An a été accompagnée de la fête de la Toussaint et a été surnommée l'Halloween, c'est-à-dire la veille de la Toussaint⁴. On ne sait pas avec exactitude quand ces Églises ont décidé de donner un sens chrétien à cette ancienne fête agraire du 24 juin en en faisant une fête de Jean le baptiste, précurseur de Jésus. Il paraît sûr que la date du 24 juin, choisie par les chrétiens pour la fête de Jean, est la date de sa naissance. Selon Luc 1, 34-37, lorsqu'elle rencontre Marie et qu'elle l'entend célébrer les merveilles de Dieu en elle, Élisabeth, la mère de Jean, en est à son sixième mois. En plaçant la conception de Marie le 25 mars (fête de l'Annonciation), soit neuf mois avant le 25 décembre (Noël), les liturgistes chrétiens ont logiquement conclu que Jean était né le 24 ou 25 juin, une date qui coïncide

² On consultera à propos des festivités de Noël et de Pâques les deux textes suivants : <https://croir.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/12/Que-sait-on-des-festivit%C3%A9s-de-No%C3%ABl.pdf> et <https://croir.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/04/A%CC%80-Pa%CC%82ques-que-ce%CC%81le%CC%80bre-t-on.pdf>

³ Voir l'article suivant https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAte_de_la_musique, consulté le 9 mai 2020.

⁴ Concernant l'Halloween, on pourra consulter le texte suivant : <https://croir.ulaval.ca/wp-content/uploads/2016/10/Halloween.pdf>

approximativement avec le solstice d'été⁵. Les Français qui sont arrivés au Canada au XVII^e siècle célébraient donc depuis longtemps la Saint-Jean, sans doute en superposant tant bien que mal son sens chrétien à ses allures de fête du solstice d'été. « Le Réseau des archives du Québec » résume ainsi ce que l'on sait à ce sujet :

Partout en France au Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la Saint-Jean est l'objet de réjouissances collectives mais elle fait aussi partie des grandes fêtes religieuses d'importance. La fête est alors principalement marquée par une cérémonie liturgique, une procession sur les places publiques et la bénédiction des feux et des bûchers par le curé. Puis aux XVIII^e et XIX^e siècles, les feux sont jugés trop païens et certains diocèses de France les interdisent tandis que d'autres les tolèrent. Le concordat de 1801 entre l'Église catholique et l'État souverain de Bonaparte met fin aux hésitations en déclarant la Saint-Jean fête non chômée. De ce fait, la fête a conservé son caractère populaire tout en se distinguant des fêtes religieuses d'obligation⁶.

Quoi qu'il en soit, en arrivant en Nouvelle France, les premiers colons français ont apporté avec eux l'habitude de célébrer la Saint-Jean. L'histoire fournit deux mentions touchant les débuts de la colonie. « La première mention écrite soulignant la Saint-Jean sur le nouveau continent remonte à 1606. Embarqué sur le *Jonas*, un navire provenant de La Rochelle et amenant en Acadie des colons recrutés par Jean de Poutrincourt, le poète Marc Lescarbot raconte comment se fait l'arrivée de l'équipage sur les bancs de Terre-Neuve la veille de la Saint-Jean »⁷. On trouve une seconde mention d'une telle célébration en terre d'Amérique dans les *Relations des Jésuites* : « Le père Lejeune y raconte qu'en 1636, à Québec, le 23 juin au soir, le gouverneur Montmagny invite la population à un grand feu. Après la bénédiction du bûcher, il l'enflamme. Suivent cinq coups de canon et

⁵ Voir l'encyclopédie *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain* (G. Jacquemet, dir.), t. VI, 1967, p. 374-375. On peut ajouter que, bien que le solstice d'été tombe les 20-21 juin d'après le calendrier grégorien actuellement en vigueur, la date des 24-25 juin correspond bien à la date du solstice selon le calendrier julien (la réforme de Jules César date de 46 av. J.-C.) qui fut utilisé en Occident jusqu'à la réforme grégorienne au XVI^e siècle.

⁶ La citation est tirée de « Coutumes et culture / La Saint-Jean-Baptiste », consulté le 9 mai 2020. Les fêtes d'obligation ou de précepte en régime chrétien sont des journées que l'Église demande de réserver à Dieu au même titre que le dimanche.

⁷ Ibid.

quelques salves de mousquet »⁸. Puis en 1694, M^{gr} de Saint-Vallier (1653-1727), le second évêque de Québec, donne plus d'éclat à la Saint-Jean en en faisant une fête d'obligation. « La Saint-Jean est [donc désormais] chômée et observée rigoureusement jusqu'en 1744 où M^{gr} de Pontbriand reporte la fête au dimanche. Comme pour d'autres fêtes, elle devient une fête de dévotion »⁹. Il n'était pas encore question à cette époque d'un Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français. Depuis 1624, c'est Saint Joseph qui avait été désigné par les missionnaires Récollets comme le patron du Canada.

Bien que l'on raconte que, lors de la guerre de 1812, un officier anglais se soit amusé de ces Canadiens français qui, disait-il, s'appelaient tous « Jean-Baptiste », il fallut attendre l'initiative en 1834 de Ludger Duvernay¹⁰ pour que cette fête et le saint qui s'y rattache prennent une couleur nationaliste. Ce journaliste souhaitait doter le peuple canadien-français d'une fête nationale annuelle.

Duvernay offre un banquet patriotique qui regroupe une soixantaine de Canadiens français réunis par un même sentiment d'appartenance. Les discours de l'occasion proclament saint Jean-Baptiste patron des Canadiens français. Pendant trois années consécutives, les banquets à la Saint-Jean-Baptiste se répètent jusqu'aux troubles de 1837-1838 où Duvernay et ses semblables s'expatrient aux États-Unis. À leur retour en 1842, ils mettent sur pied la Société Saint-Jean-Baptiste qui contribue à affirmer l'identité nationale. L'une est fondée à Québec le 19 juin 1842 par Napoléon Aubin et Pierre-Martial Bardy, puis celle de Montréal est créée en bonne et due forme le 9 juin 1843. Chaque société Saint-Jean-Baptiste adopte une devise : « nos institutions, notre langue et nos lois », des bannières qui seront remplacées par un drapeau, et des emblèmes comme la feuille d'érable et le castor. « Dans les années 1860-70-80, la fête de la Saint-Jean-Baptiste se répand chez tous les Canadiens français d'origine, jusqu'en Acadie et aux États-Unis » (Mathieu, 1976 : 6). Malgré toute la dévotion témoignée jusque-là à saint Jean-Baptiste, celui-ci n'est pas officiellement désigné patron national. Il faut attendre le 26 février 1908, année

⁸ Tiré d'un texte de l'historien Jean-François Caron, <https://www.journaldequebec.com/2019/06/24/photos-voici-10-episodes-de-la-saint-jean-baptiste-a-quebec-au-fil-du-temps>, consulté le 9 mai 2020.

⁹ La citation est tirée de « Coutumes et culture / La Saint-Jean-Baptiste », consulté le 9 mai 2020.

¹⁰ Voir l'article de Jean-Marie Lebel.

du tricentenaire de la fondation de Québec, pour qu'à la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste, le pape Pie X proclame saint Jean-Baptiste patron spécial des Canadiens français « tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère » (Gosselin, 1960 : 24)¹¹.

En 1925, la fête sera officiellement reconnue par l'Assemblée législative du Québec et elle sera fériée. Même si la fête se politise, elle reste cependant indissociable du religieux. Lors des défilés, c'est un Jean-Baptiste enfant à la chevelure frisée et tenant un mouton qui prend place sur le dernier char allégorique. Pour d'obscures raisons, c'est cette image qu'on a retenue au Canada français. À partir de 1960, et plus encore au milieu des années 1970, les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste deviennent le moment choisi par beaucoup de nationalistes pour proclamer par leurs chansons et leurs spectacles les nouvelles valeurs politiques auxquelles ils adhèrent. « Aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste a bel et bien le statut d'une fête nationale, chômée au même titre que la Saint-Patrick pour les Irlandais, la Saint-Georges pour les Anglais ou la Saint-André pour les Écossais »¹².

La Saint-Jean-Baptiste s'avère une fête complexe, à multiples dimensions. Avant d'être la fête du précurseur de Jésus dont on a fait un saint chrétien, elle est d'abord une fête du solstice d'été, une célébration du soleil au point culminant de sa course. Dans un pays sécularisé comme le Canada, chacun est théoriquement libre de célébrer religieusement le 24 juin, qu'il s'agisse de religiosité cosmique ou de foi chrétienne. Mais récemment en juin 2019, l'organisation derrière le Festival du solstice d'été dans l'arrondissement Le Sud-Ouest de Montréal a créé une commotion en voulant modifier le nom de la Fête nationale et transformer celle-ci en une célébration du solstice d'été¹³. Les gouvernants ont protesté et ont alors unanimement parlé d'« erreur de jugement ». Ils ont proclamé haut et fort que, sous nos latitudes, la Saint-Jean était déjà une fête politique. Ce qui sous-entend que religion et spiritualité doivent demeurer une affaire privée : elles ne peuvent prétendre

¹¹ La citation est tirée de « Coutumes et culture / La Saint-Jean-Baptiste », consulté le 9 mai 2020, avec deux références à Mathieu et à Gosselin que je n'ai pu retrouver.

¹² Ibid.

¹³ Voir <https://www.journaldemontreal.com/2019/06/13/controverse-a-montreal-le-festival-du-solstice-dete-sappellera-la-saint-jean-dans-le-sud-ouestagence-qmi>, consulté le 9 mai 2020.

accéder à la sphère publique, désormais réservée aux politiciens et à ceux qui s'inscrivent à l'intérieur de telles préoccupations.

Pour en savoir davantage :

[Myriam Fontaine](#), [Maude-Emmanuelle Lambert](#), art. « Saint Jean Baptiste », dans *Encyclopédie Canadienne*, accessible sur internet à l'adresse : « <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-fete-nationale-du-quebec-fete-de-la-saint-jean> »

Art. « Coutumes et culture / La Saint-Jean-Baptiste » sur « Le Réseau de diffusion des archives du Québec », accessible sur internet à l'adresse : http://rdaq.banq.qc.ca/expositions_virtuelles/coutumes_culture/juin/st_jean_baptiste/remonter_sources.html

Jean-Marie Lebel, art. « Duvernay, Ludger », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, peut être consulté à l'adresse http://www.biographi.ca/fr/bio/duvernay_ludger_8F.html